N° 13 - Avril 2011

Edito

le 8 avril 2011,

Chers collègues,

A la suite de l'AG qui s'est tenue le 26 mars dernier, le CA de l'AFPEP-SNPP a élu un nouveau bureau et m'a confié la charge de le présider.

Nos priorités sont clairement exprimées :

- la reconnaissance de notre pratique clinique à l'aube de la reprise des négociations conventionnelles : la revalorisation de la consultation psychiatrique, acte unique et nécessitant un retour à l'accès spécifique pour tous, doit être le premier sujet à traiter

- le retrait du texte réformant la loi de 1990, qui vient d'être adopté par l'Assemblée Nationale malgré l'opposition argumentée de l'ensemble des représentants des psychiatres : nous récusons totalement ce texte qui balaie la dimension du soin, les prérogatives des psychiatres et la liberté des patients, au profit d'une logique sécuritaire, pour des modalités de soins sans consentement par ailleurs inapplicables

- l'exigence d'une concertation approfondie avec notre profession comme préalable au plan de santé mentale qui nous est annoncé pour l'automne

- La mise en exergue de notre engagement auprès des patients et de la spécificité de l'exercice privé dans l'organisation des soins, en ce qu'elle relève désormais des Agences Régionales de Santé

C'est dans ce contexte-là que nous avons l'ambition de soutenir une conception et une pratique de la psychiatrie fondée sur la clinique et l'accès aux soins pour tous, à contre-courant des tendances lourdes du moment.

Cette ambition est portée par l'équipe en charge du devenir de l'AFPEP-SNPP, dans un esprit de collégialité et d'ouverture à tous.

Chaque psychiatre d'exercice privé est concerné dans son travail quotidien par les nouveaux dispositifs qui se mettent en place.

Soyez nombreux à nous rejoindre dès maintenant, pour un combat qui ne peut être gagné qu'ensemble !

Michel MARCHAND
Président du SNPP

AG de l'AFPEP-SNPP du 26 mars 2011 :

Lors de l'AG, les adhérents présents ont soutenu des motions sur les thèmes suivants (le texte intégral sera bientôt disponible) :

• Le SNPP renouvelle son adhésion à la FMF (78 voix pour, 67 voix contre, 5 blancs).

• 3 BIPP seront édités cette année

• Retrait du projet de réforme de la loi de 90 et respect intangible de l'éthique du psychiatre et du secret professionnel (137 voix pour, 6 voix contre, 2 abstentions, 4 blancs).

• Exigence d'une revalorisation substantielle de l'acte de consultation psychiatrique, maintien de l'acte unique et retour à l'accès direct spécifique (148 voix pour, 4 voix contre).

• défense de la spécificité et de l'indépendance du psychiatre d'exercice privé dans le cadre de l'organisation des soins à mettre en œuvre par les ARS

• Avant tout projet de plan de santé mentale : concertation préalable approfondie avec la profession

6 conseillers nationaux pour le CA de l'AFPEP-SNPP ont été élus : Hélène Baudoin, Jean-Jacques Bonamour du Tartre, Françoise Coret, Yves Froger, Paul Lacaze, Anne Rosenberg.

Le 27 mars a eu lieu le conseil électif. Le nouvel organigramme est ainsi composé :

Présidents d'honneur : Antoine Besse, Hervé Bokobza, Jean-Jacques Laboutière, Olivier Schmitt

Président : Michel Marchand

Vice-Présidents :

1ère Vice-présidente : Jacqueline Légaut

2ème Vice-président : Claude Gernez

3ème Vice-président : Thierry Delcourt

Secrétaire Général : Elie Winter

Trésorier : Patrice Charbit

Négociations conventionnelles ouvertes !

Un premier tour de table avec les centrales syndicales a eu lieu le 7 avril.

Il s'agit pour nous d'obtenir que la réévaluation de la consultation psychiatrique ne passe pas à la trappe et soit un point prioritaire de la négociation, et ceci sans saucissonnage de l'acte de consultation : un acte unique et à nouveau en accès direct spécifique pour tous.

Par ailleurs veillons à ce que la convention collective ne soit pas démantelée au profit de conventionnements individuels avec le système assurantiel lucratif.

Réforme de la loi de 1990 :

Le projet de réforme de la loi de 90 a été adopté en première lecture à l'Assemblée nationale. Il passe au Sénat les 10 et 11 mai.

Le SNPP participe activement à lutter contre ce projet dont les dérives sécuritaires sont reconnues par l'ensemble des syndicats de psychiatres.

Nous serons présents le samedi 9 avril de 14h à 18h pour le meeting "poétique et politique" à l'initiative du collectif des 39, autour de la statue de Pinel, devant l'hôpital de la Salpétrière à Paris.

Nous vous appelons tous à y participer.

Par la suite, la commission des affaires sociales du Sénat nous auditionnera mercredi 13 avril.

Plus d'informations détaillées sur ce projet de loi dans le prochain numéro de Caractères !

Non-inscription au registre des psychothérapeutes :

Chers collègues,

Certains d'entre vous ont reçu un courrier du Conseil de l'Ordre des médecins et de l'ARS les invitant à s'inscrire avant le 1er juillet 2011 sur le registre national des psychothérapeutes .

En tant que syndicat des psychiatres d'exercice privé nous ne pouvons que nous insurger contre ceci et rappeler que notre métier de psychiatre repose sur une formation dont l'initiation à la psychothérapie fait partie intégrale, de même que la fonction de psychothérapeute fait partie intégrale de notre pratique quotidienne, nous n'avons pas attendu le 1er juillet 2011 pour cela .

Nous n'avons donc aucunement à envisager d'obtempérer en nous inscrivant sur ce registre .

Répondre à ce genre de directive équivaudrait immédiatement à ouvrir la porte à la création de spécialités en techniques de psychothérapie, de ceci ou de cela, remettant ainsi en question l'unicité de notre acte thérapeutique .

Afin de vous aider à prendre position, nous préparons un courrier du SNPP au Conseil de l'Ordre des médecins et aux ARS, que nous vous diffuserons dans les prochains jours, pour appuyer votre réponse personnelle à l'injonction que vous recevez.

Bien entendu, nous restons à votre disposition pour toute question relative à ce sujet .

Très cordialement à vous,

Le bureau de l'AFPEP SNPP.

Journées Nationales 2011 à Amiens : Violence(s)

Les prochaines Journées Nationales auront lieu les 22, 23 et 24 septembre 2011 à Amiens, intitulées « Violence(s) ».

N'oubliez pas de réserver dès maintenant vos places (inscription au congrès et hôtel)

Toutes les infos pratiques sont disponibles sur :

http://www.afpep-snpp.org/index.php?page=prochaines-jn

Colloque de Cerisy, du samedi 18 juin au samedi 25 juin 2011 : "L'Empathie"

Ne tardez pas à vous inscrire pour ce colloque, co-dirigé par Antoine BESSE, où vous retrouverez plusieurs intervenants de l'AFPEP. Toutes les informations disponibles sur :

http://www.ccic-cerisy.asso.fr/empathie11.html

Alfapsy :

Cher(e)s ami(e)s adhérent(e)s

J'ai le plaisir de vous adresser les dernières informations concernant la tenue du 1er Congrès International Francophone de Psychiatrie Transculturelle à Paris, Hôpital européen G. Pompidou, les 18-19-20 avril 2011 au cours duquel aura lieu le Symposium ALFAPSY - le mercredi 20 avril de 14 h à 15h30 -

Il ne vous échappera sans doute pas qu'il s'agit là d'un partenariat institutionnel et scientifique d'un grand intérêt et c'est pourquoi nous souhaitons recevoir, dans cette participation, votre meilleur soutien.

Bien cordialement

Paul Lacaze
Président ALFAPSY

Le programme du symposium alfapsy :

http://www.afpep-snpp./pj/alfapsy%20Minkowska%20Sympo%2018.pdf

Le programme du congrès :

http://www.afpep-snpp.fr/pj/Programme%201er%20Congr%e8s%20Francophone%20de%20Psychiatrie%20Transculturelle.pdf

---

Et dans le prochain numéro :

Des nouvelles de la négociation conventionnelle
Une analyse du projet de réforme de la loi de 90

Des précisions sur les différents congrès et colloques auxquels participe l'AFPEP
Le courrier du SNPP à l'ordre des médecins et aux ARS, pour appuyer votre réponse personnelle aux injonctions à s'inscrire au registre des psychothérapeutes.
Et toutes les actualités !

Directeur de publication: Thierry Delcourt
Comité de rédaction : Michel Marchand, Elie WINTER, Patrice Charbit, Olivier SCHMITT, Françoise CORET, Françoise LABES, Philippe LATINIS, Jacques BARBIER